

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Mathod - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au vendredi:

9h00 - 11h30 et 14h30 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Mathod, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 8 juin 2025

Église de Montcherand	10 h 00	Culte Pentecôte. A. Ledoux.
Temple de Bonvillars	10 h 00	Culte. Cène. J.-M. Diacon-Reymond.
Église de Vuitebœuf	10 h 00	Culte. Cène. A.-C. Rapin.
Temple de Grandson	10 h 00	Culte familles. Cène. O. Bader.
Chapelle de Chamblon	10 h 30	Culte. Cène. D. Fell.

Dimanche 15 juin 2025

Église de Lignerolle	10 h 00	Culte Abbaye. A. Ledoux.
Église de Champvent	10 h 00	Culte. O. Bader.
Église de Giez	10 h 00	Culte. D. Fell.
Église de Champagne	10 h 00	Culte avec baptême. T. Gasteiner.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
 1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 8 h 30 à Baulmes

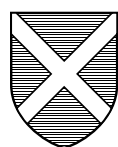
Bulletin des avis officiels - Attention

Il n'y aura **PAS DE PARUTION** durant la semaine du lundi de Pentecôte, soit le:
mercredi 11 juin 2025

Les mercredis où le Bulletin ne paraît pas figurent sur le site internet de la Commune de Baulmes sous le lien suivant: <http://www.baulmes.ch/fr/165/tarifs-de-publication-dans-le-bulletin-des-avis-officiels>

Merci de votre compréhension.

La rédaction



BAULMES

www.baulmes.ch

**Société de tir sportif Misterdam
Baulmes**

Dates des tirs 300 mètres 2025

JUIN

Mercredi 4.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Samedi 7.06 8h30 - 12h00 / 13h30 à 17h00

Abbaye de Baulmes

Mercredi 11.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 18.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 25.06 18h00 - 20h30

Entraînement

JUILLET

Mercredi 2.07 18h00 - 20h30

Entraînement + Tir des Aiguilles avancé

Vendredi 4.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 5.07 08h00 - 17h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 9.07 17h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Vendredi 11.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 12.07 08h00 - 12h00

Tir des Aiguilles

Mercredi 16.07 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 23.07 18h00 - 20h30

Entraînement

AOÛT

Mercredi 13.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 20.08 18h00 - 20h30

Tir militaire

Mercredi 27.08 18h00 - 20h30

Entraînement

SEPTEMBRE

Mercredi 3.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi 19.03 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi 17.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Samedi 27.09 13h30 - 17h30

Entraînement

OCTOBRE

Samedi 4.10 13h30 - 17h30

Tir de clôture interne

Samedi 11.10 13h30 - 17h30

Tir de l'Amitié Baulmes - Villars s/Yens

Police des routes Restriction de circulation

RC 253-C-P

Passage à niveau la Roulette

En raison de travaux de réfection du passage à niveau « la Roulette » entre Baulmes et Vuitebœuf, le tronçon de la Route Cantonale N° 253-C-P, compris entre l'intersection avec la route des champs et la localité de Vuitebœuf, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01):

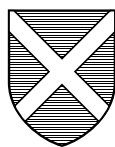
les nuits

**du lundi 16 juin 2025 au mercredi 18 juin 2025
de 19h00 à 05h30**

Une signalisation de déviation sera mise en place par Baulmes - Champvent - Essert-sous-Champvent - Peney - Vuitebœuf dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence. Nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Direction générale de la mobilité et des routes
Division - Entretien


BAULMES
www.baulmes.ch

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 241476

Compétence: (ME) Municipale État

Lieu-dit et/ou adresse: Rue de la Poteyla

Coordonnées (E/N): 2529905 / 1182470

Parcelle N°: 133

ECA N°: 131

Note de recens. architectural: 4

Propriétaire: Ravussin Jean-Michel, rue de la Poteylaz 7, 1446 Baulmes, tél. 024 459 14 18

Promettant acquéreurs: Studer Mélanie et Noé, rue de la Poteyla 5 bis, 1446 Baulmes, tél. 076 471 69 91, noe.studer@hotmail.com

Auteur des plans: Studer Mélanie, architecte, Reg. N°: 2329, bureau d'architecture Glauser SA, Sur-la-Ville 6, 1443 Champvent, tél. 076 371 69 91, melanie_studer@icloud.com

Nature des travaux principale: Changement / nouvelle destination des locaux

Description de l'ouvrage: Création de 3 appartements dans le rural

Demande de dérogations: Art. 8 RCAT Distance à la limite / réduits projetés contre mur existant en limite parcellaire. Art. 9 RCAT Coef. utilisation au sol / coef. calculé de 0,91. Art. 14 RCAT Ouvertures en toitures / 2 rangs de Velux, lucarnes déforment la toiture exist.

Particularités:
Travaux situés hors zone à bâtir: Non

Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit: III

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Oui

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 4.06.2025 au 3.07.2025.
La Municipalité

Enquête publique Demande d'approbation des plans selon la procédure ferroviaire

Requérant: TRAVYS SA

Lieu: Baulmes

Ligne: Ligne Yverdon-les-Bains - Sainte-Croix

Objet: Mise en conformité à la LHand de la gare de Six-Fontaines, aménagement d'une plateforme de chargement rail-route et remplacement du passage à niveau Six-Fontaines par un passage inférieur. Un défrichement définitif pour une surface de 319 m² est en outre prévu. Pour plus de détails, il y a lieu de se référer au dossier de plans.

Procédure: La procédure d'approbation des plans est régie par la Loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021), pour autant que la Loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF; RS 742.101) n'en dispose pas autrement. L'autorité unique de la procédure d'approbation des plans est l'OFT.

Mise à l'enquête: Les plans peuvent être consultés à l'adresse suivante: Greffe municipal de la Commune de Baulmes, rue de l'Hôtel de Ville 9, 1446 Baulmes **du mardi 10 juin au mercredi 9 juillet 2025** inclusivement, conformément aux avis publiés dans la FAO et le quotidien 24 heures du vendredi 6 juin 2025.

Piquetage: Avant la mise à l'enquête de la demande, l'entreprise ferroviaire doit marquer sur le terrain par un piquetage, et pour les bâtiments par des gabarits,

les modifications requises par l'ouvrage projeté (y.c. modifications de terrains, défrichement, acquisition de droits, etc.).

Oppositions: Quiconque a qualité de partie en vertu de la PA peut faire opposition auprès de l'autorité chargée de l'approbation des plans pendant le délai de mise à l'enquête,

Quiconque a qualité de partie en vertu de la Loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711) peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEX pendant le délai de mise à l'enquête (oppositions à l'expropriation; demande selon les art. 7 à 10 LEx; demande de réparation en nature selon l'art. 18 LEx; demande d'extension de l'expropriation selon Part. 12 LEx; demande sur le montant de l'indemnité selon l'art. 16 et 17 LEx).

Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEX).

Les oppositions, écrites et en deux exemplaires seront adressées durant le délai de mise à l'enquête (date selon timbre postal) à l'**Office fédéral des transports (OFT), Section Autorisations II, 3003 Berne**. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Les objections émises contre le piquetage ou la pose de gabarits doivent être adressées sans retard à l'autorité chargée de l'approbation des plans, mais au plus tard à l'expiration du délai de mise à l'enquête (art. 18c al. 2 LCdF).

Ban d'expropriation: Dès la remise de l'avis personnel ou de la demande d'expropriation à la personne visée par celle-ci, il n'est plus permis de faire, sans le consentement de l'expropriant, des actes de disposition de droit ou de fait susceptibles de rendre l'expropriation plus onéreuse (art. 42 LEx). L'expropriant est tenu de réparer intégralement le dommage résultant du ban d'expropriation (art. 44 al. 1 LEx).

*Pour l'Office fédéral des transports:
Direction générale de la mobilité et des routes
du Canton de Vaud*


VUITEBŒUF
www.vuitebœuf.ch

Conseil général - Convocation

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil général de Vuitebœuf qui aura lieu le:

**mercredi 25 juin 2025 à 20h00 à la salle
du Conseil (rte de Vugelles 3, Vuitebœuf)**

Les documents utiles à cette séance («préavis municipaux, rapports de commissions, comptes 2024 (comptes administratifs 2024, bilan 2024)» vous ont été remis en annexe de la convocation.

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 11.12.2024.
4. Assermentations.
5. Nomination du bureau du Conseil.
6. Nomination de la ou du secrétaire du Conseil.
7. Nomination de la commission de gestion.
8. Préavis Municipal 2025-01 «Gestion et comptes de l'année 2024, rapport de la commission, discussion et vote».
9. Préavis municipal 2025-02 «Le remplacement de la conduite d'eaux claires au chemin à l'Oie à Peney»
10. Préavis municipal 2025-03 «La rénovation de l'éclairage du quartier du Motty et l'abaissement

de l'éclairage public dans l'ensemble du village de Vuitebœuf.

11. Préavis municipal 2025-04 «Arrêté d'imposition 2026».
12. Communications de la commission énergie et environnement.
13. Communications des représentants aux associations intercommunales.
14. Communications de la Municipalité.
15. Divers et propositions individuelles.

Dans l'attente de cette rencontre, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Le bureau du Conseil

Administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront **fermés** le:

jeudi 19 juin 2025

Merci de votre compréhension.

Greffe municipal

Dispense d'enquête N° 2025-05

La Municipalité a décidé en sa séance du 5 mai 2025 de dispenser des formalités d'enquête les travaux suivants et d'autoriser les travaux:

Requérants: Gabrielle et Adrien Desarzens

Parcelle N°: 306

Objet: Demande d'installation d'une pergola

Cet avis est publié dans le BAO du 4 juin 2025 et affiché sur le site internet et au pilier public de Vuitebœuf.

Le dossier complet peut être consulté au greffe sur demande.

La Municipalité

RANCES

Conseil général - Convocation

Mardi 24 juin 2025, 20h00
Grande salle de Rances
Ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024.
3. Admission et assermentation de nouveaux membres.
4. Préavis municipal N°01/2025 Comptes communaux 2024 + rapport de la commission de gestion.
5. Préavis municipal N° 01/2025 du SIAERV Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2024.
6. Présentation par M. Pichonnet du Bureau d'études DTP SA à Orbe concernant le projet de réfection des chemins AF.
7. Préavis N° 02/2025 Demande d'un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2025 d'un montant de Fr. 14'000.- pour la validation d'un concept participatif relatif à la réaffectation des bâtiments communaux.
8. Renouvellement du bureau du Conseil et nomination de la commission de gestion.
9. Communications de la Municipalité.
10. Divers et propositions individuelles.

Les personnes souhaitant faire partie des membres du Conseil général sont priées de s'annoncer préalablement à l'assemblée auprès du Président, Monsieur Nicolas Favaro afin qu'elles puissent être assermentées.

Le bureau du Conseil



VALEYRES SOUS RANCES

Conseil général - Convocation

Le Conseil général de Valeyres-sous-Rances est convoqué le :

jeudi 19 juin 2025 à 20h00

Grande salle, salle des sociétés, 1^{er} étage

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 4 juin 2025.
4. Assermentations.
5. Préavis N° 34/25: Bilan, comptes de fonctionnement 2024 et rapport de gestion pour l'année 2024 + son annexe.
6. Préavis N° 35/25: Arrêté d'imposition pour l'année 2026.
7. Préavis N° 36/25: Demande de crédit complémentaire au budget 2025 pour la réalisation des travaux d'assainissement de la butte de tir.
8. Préavis N° 01/2025 Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2025 du Service Intercommunal d'adduction d'eau Rances - Valeyres s/ Rances (SIAERV).
9. Communications des délégués aux associations intercommunales, de la commission de gestion.
10. Elections du bureau du Conseil:
 - Président
 - Vice-président
 - Scrutateurs
 - Scrutateurs suppléants
11. Election de deux membres à la commission de gestion en remplacement de J.Hostettler et I.Renaut
12. Communications du président du Conseil général.
13. Communications de la Municipalité.
14. Divers et propositions individuelles.

Toutes les pièces relatives aux différents objets présentés lors du Conseil général peuvent être consultées auprès du greffe municipal, aux heures d'ouverture du bureau, le lundi de 16h30 à 18h30 ou le jeudi de 7h30 à 9h30 ou sur le site internet : www.valeyres-sous-rances.ch.

Vous pouvez prendre connaissance des différents préavis municipaux, annexes et autres pièces, sur le site internet, onglet «Autorité, vie politique» ; Préavis municipaux.

Les personnes qui désirent se faire assermenter sont priées de s'annoncer au préalable auprès du président Fabien Guidoux au 079 461 65 66 ou f.guidoux@bluewin.ch

Le bureau du Conseil



L'ABERGEMENT

Stand de tir Jeunes tireurs

Samedi 14 juin 2025 de 9h00 à 16h00

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les ciblées aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport.

Merci de respecter les sécurités mises en place.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité



MATHOD

Enquête publique de 30 jours

Conformément aux dispositions de la loi sur les routes du 10 décembre 1991, la Municipalité de Mathod soumet à l'enquête publique, **du 6 juin au 7 juillet 2025**, les projets suivants:

- **Constitution d'une servitude publique de passage à pied sur la parcelle N° 1085.**
- **Constitution d'une servitude publique d'usage de place sur la parcelle N° 1085.**

Le dossier est déposé au greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau ou sur rendez-vous (greffe@mathod.ch).

Les oppositions ou observations éventuelles peuvent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressée au Greffe municipal par lettre recommandée durant le délai d'enquête.

La Municipalité



LIGNEROLLE

Fête de l'Abbaye les 13, 14, 15 et 16 juin 2025

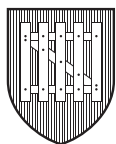
La Société de l'Abbaye du Cerf a déjà largement commencé les préparatifs de cette fête et la Municipalité désire, à cette occasion, revêtir le village de ses plus beaux atours.

Aussi, elle encourage chacun à rendre sa demeure et ses alentours aussi attrayants que possible.

Quelques sapins seront distribués le jeudi 12 juin prochain et nous remercions tous ceux qui en trouvent un ou plusieurs devant chez eux, de les fixer d'ici au vendredi soir et de les décorer le samedi. Des rouleaux de papier rouge et jaune pour la confection des roses sont à votre disposition au bureau de l'administration communale, pendant les heures d'ouverture.

D'avance un grand merci à vous tous pour votre participation, en espérant vous voir nombreux lors de ce week-end de fête !

La Municipalité



LES CLÉES

Installation de piscine et jacuzzi

La Municipalité rappelle que toutes les installations de piscine dès 5 m³, ou de piscine chauffée (jacuzzi inclus), qui n'ont pas encore été annoncées, doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation communale ou cantonale selon les cas.

Pour recevoir le formulaire d'annonce, vous adresser au greffe municipal.

La Municipalité



ORGES

Destruction des plantes nuisibles

La Municipalité rappelle aux propriétaires et agriculteurs qu'ils ont l'obligation de détruire les chardons, la folle avoine et toutes les autres plantes nuisibles avant la formation de la graine.

Merci pour votre compréhension.

La Municipalité

Fauchage des banquettes

Les propriétaires et agriculteurs ont également l'obligation de faucher les banquettes ou bordures au droit de leur parcelle.

Ces travaux doivent être exécutés **d'ici le 30 juin 2025** et s'étendent à l'entier du territoire communal.

Merci pour votre compréhension.

La Municipalité

Visibilité et sécurité routière Tailles des haies et arbres

En application des dispositions de la Loi les routes, la Municipalité rappelle aux propriétaires qu'en bordure des voies publiques, aux croisées des routes, débouchés de chemins et tournants, les haies doivent être taillées périodiquement de façon à ne pas dépasser la hauteur de 65 cm au-dessus de la chaussée, selon le règlement d'application de la Loi sur les routes, ou gêner le trafic ou visibilité des usagers.

Les branches qui dépassent les limites de propriété et qui peuvent gêner le passage des véhicules et des piétons doivent être coupées.

Les signaux routiers doivent rester parfaitement visibles tout au long de l'année.

Le délai pour l'application des dispositions qui précèdent échoit **au 30 juin 2025**.

Si ceux-ci n'étaient pas exécutés dans les délais, les travaux de taille nécessaires seront entrepris par l'employé communal, sans avertissement préalable et cela aux frais des propriétaires concernés.

Merci pour votre compréhension.

La Municipalité

Soirée partage & jeux de société

6 juin

12 sept

10 oct

Lieu : Hôtel de Ville de Baulmes

Heures : 19h30-22h



ABBAYE DE BAULMES 6 - 7 - 8 JUIN 2025

Programme de la fête

Vendredi 6 juin 2025

- 16h00 Ouverture du caveau
18h00 Soirée familiale, grillades
et ouverture des manèges

Samedi 7 juin 2025

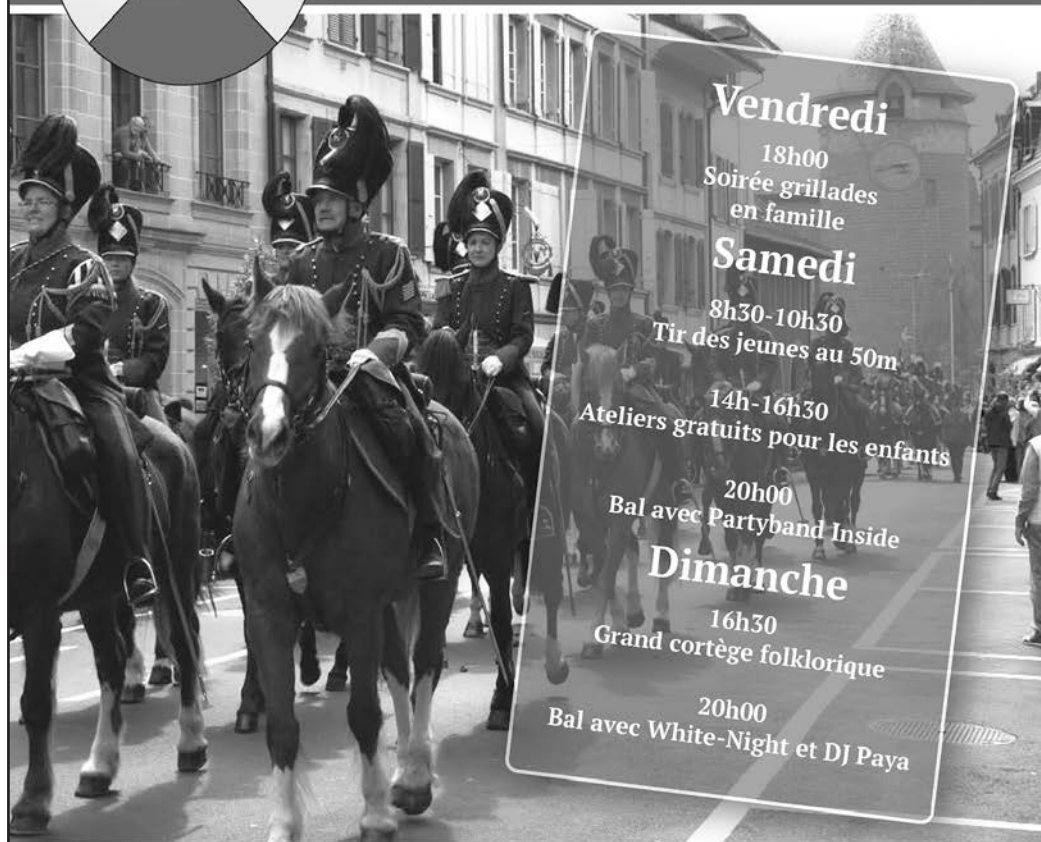
- 06h00 Diane
08h30 Ouverture des tirs 300 m
et tir des jeunes au stand
50 m
10h30 Arrêt des tirs 300 m et
fin des tirs des jeunes au
stand 50 m
11h00 Prise du drapeau à l'hôtel
de ville
12h00 Banquet ouvert à tous sur
inscription
14h00 Reprise des tirs 300 m
14h00 Atelier gratuits pour les
enfants: maquillages,
déco, musical et lecture
16h00 Fin des tirs 300 m
18h30 Proclamation des Rois à
l'Hôtel de Ville suivi d'un
apéro à la Tour
20h00 Bal avec Partyband
INSIDE

Dimanche 8 juin 2025

- 11h00 Apéro des Rois devant
l'arbre du 400^e offert par
la commune
12h00 Banquet ouvert à tous sur
inscription - Proclamation
du Roi de la fête
16h30 Grand cortège folklorique
Reddition du drapeau à la
fin du cortège sur la place
de TRAVYS
20h00 Bal avec White-Night
et Dj Paya

ABBAYE DE BAULMES

6 - 7 - 8
Juin 2025



Les banquets du samedi et dimanche midi sont ouverts
à tous sur inscription au 079 707 04 93 ou via notre QR code
Délai: 4 juin

Restauration chaude tous les soirs
Animation musicale entrée libre et forain



VUITEBŒUF - Avis de tirs

Nous avisons la population que des tirs, réservés aux membres de
l'Abbaye, auront lieu **au stand de Vuitebœuf** le:

samedi 21 juin 2025 de 09h00 à 12h00

Afin d'éviter tout accident, nous prions la population de respecter la
signalisation en place.

Grillades et bar ouverts à tous dès 11h30

Le comité de l'Abbaye des Mousquetaires

SANI-BOIS Sàrl
Maîtrise fédérale
 Lutte contre les nuisibles
 Guêpes - fourmis - cirons
 Fouines - rongeurs
 Champignons - mэрule
 Assainissement de bâtiments
 Yverdon 076 228 42 92 - www.sani-bois.ch



**COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE
 BAULMES ET ENVIRONS**

**Assemblée
 générale**

**à l'Hôtel de Ville
 de BAULMES**

**Le jeudi 5 juin 2025
 à 20h00**



Rte d'Yverdon 3 | Tél. 024 459 25 75
 1445 Vuiteboeuf | Mail: laurent.bader@badermetaux.ch

**Spécialiste en gestion
 de déchets ferreux et non ferreux**

**Rachat de tout métaux
 (ferraille, cuivre, laiton, alu,
 inox, plomb, zinc)
 Prix sur demande.**



★ COIFFURE ★

*Sur rendez-vous
 Possibilité de vous véhiculer*

Route d'Yverdon 5
1445 VUITEBOEUF
079 220 62 33

**Votre spécialiste
 en coloration végétale**

www.danikacoiffure.ch

Notre très chère maman

**Odette RANDIN-GOY
 à Baulmes**

nous a quitté le 24 mai 2025 dans sa 106^e année pour rejoindre les siens partis beaucoup trop tôt.

Sont dans la peine ses filles:

Dolly **Digoin** et Marylise **Fontana**
 et ses beaux-fils Claude **Digoin** et Jacky **Fontana**

Un grand merci au personnel soignant de l'EMS Montchoisi à Orbe et tout particulièrement à Julien, Souad et au Dr Breitler.

*Je suis le vent, le soleil, la lune, l'oiseau, la fleur
 Je vis avec vous pour toujours.*

Adresse de la famille: Dolly **Digoin**, chemin de la Louye 6, **1376 Goumœns-la-Ville**.

**Notre offre
 du moment!**

Profitez de **40%**
 de rabais sur tous
 les lave-vaisselle
SIEMENS



Offre valable du 1^{er} mai au 15 juin 2025

voé electroval

024 442 84 50 | voeelectroval.ch



OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
 Stratifié - Ponçage
 Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
 Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

www.solcreations.ch

**021 887 74 30
 024 426 07 26**

**BULLETIN
 DES
 AVIS OFFICIELS**

Rédaction et régie des annonces:
 Greffe municipale de Baulmes
 Tél. 024 459 15 66
 Courriel: info@baulmes.ch



Don du sang

Rejoignez-nous

**le mercredi
18 juin 2025**

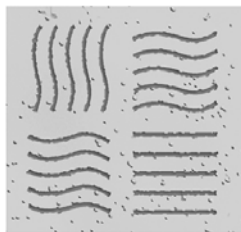
de 17h00 à 20h00

**à la salle des Fêtes,
rue du Stand 2
à Baulmes**

Ma Vie, Ton Sang

CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



- **Massages...**
 - relaxant
 - ayurvédique
 - neuro-musculaire
 - aux pierres chaudes
- **Coaching**
- **Thérapie Polarity**
- **Questions sociales**
 - renseignements,
 - conseils, etc.

Audrey Roncière

Masseuse, animatrice
en atelier créatif
et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au
079 394 87 00

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Philippe Roncière

Masseur, coach,
thérapeute Polarity
et travailleur social

Sur rendez-vous au
079 653 53 52

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:

Greffe municipale de Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

RANCES
LA RUELE DESSUS
RUE COUVERTE



LA FONDUCHETTE

LA RUELE S'ANIME ORGANISE
SA PREMIÈRE FONDUE DANS LA RUE !

VIENS DÉJOUER
LE FANTASMAGORIQUE MYTHE DU VENDREDI 13
EN VENANT BRASSER TON FROMAGE ENTRE AMIS

**13 JUIN 2025
DE 18H30 À 21H00**

POUR LES GRANDES FAIMS

PORTION DE 200GR
DESSERT SURPRISE

30.-/PERSONNE

POUR LES PETITES FAIMS

PORTION DE 100GR
DESSERT SURPRISE

20.-/PERSONNE

INSCRIPTION LIMITÉE



WWW.LARUELLESANIME.CH
INFOS: 079 208 09 79
DÉLAI INSCRIPTION : **8 JUIN 2025**

PROGRAMME 13 JUIN 2025

18H00 **OUVERTURE DES FESTIVITÉS**

Bars // FONDUE sur inscription →

18H30 **ÉCHO DES DÉROCHES**

Appel à la fondue

19H30 **TRIO WASSERFALL**

21H00 **ANINA BUCHS**

22H15 **TRIO WASSERFALL**

14 JUIN 2025

14H00 **OUVERTURE DES FESTIVITÉS**

Bars // brochettes salées / sucrées

15H00 **SPECTACLE DE MAGIE AVEC ALBAN**

16H00 **ATELIER DE BROCHETTES DE
BONBONS**

19H00 **WOLVERINE BG**

21H00 **ANTONY TRICE**

22H45 **REMAKE**

LE PROGRAMME



RANCES
LA RUELE DESSUS
RUE COUVERTE

**ENTRÉE
GRATUITE**



PAROISSE PROTESTANTE DE BAULMES-RANCES

Baulmes - Peney - Rances - Valeyres-sous-Rances - Vuiteboeuf



Assemblée paroissiale extraordinaire «Comptes 2024» Mercredi 11 juin 2025 à 19h30

Vous êtes tous cordialement invités à assister à l'assemblée.

Lieu: **Vuiteboeuf**, salle du Conseil général, rte de Vugelles 3 (ancien collège)

Ordre du jour:

Accueil, recueillement.

Extraits des principes constitutifs de l'EERV et droit de vote.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9.04.2025.
Ce texte peut être consulté sur le site internet: eerv.ch/region/nord-vaudois/baulmes-vuiteboeuf/activités/organisation

3. Comptes 2024:
 - a. Information du Conseil régional.
 - b. Information du Conseil synodal.
 - c. Adoption.
4. Informations et discussions sur la réforme «Eglise 29»
5. Date de la prochaine assemblée paroissiale.
6. Divers et propositions individuelles.

Programme 2025



ENTRAINEMENTS POUR LE TIR DES ENFANTS :

OUVERT À TOUS LES ENFANTS NÉS ENTRE 2010 ET 2015

JEUDIS 19 JUIN, 26 JUIN ET 3 JUILLET

LE RDV POUR LES ENTRAINEMENTS EST FIXÉ À LA RUE DE LA FORGE 7
VALEYRES-SOUS-RANCES À PARTIR DE 17H30

Caveau

Mercredi 9 juillet

17h00 Ouverture du caveau

Jeudi 10 juillet

17h00 Ouverture du caveau

(soirée tartares)

20h45 Concert avec les Sales Gosses !

Vendredi 11 juillet

15h00 Début des tirs (fin à 18h00)

17h00 Tir des enfants à Valeyres

17h00 Ouverture du caveau

(soirée grillades)

20h45 Concert avec Neverfall !



Samedi 12 juillet

08h00 Rassemblement devant le collège : Prise du drapeau,
Cortège en fanfare jusqu'au stand, ouverture des tirs.

12h00 Banquet

16h00 Proclamation des rois et parade dans le village

Dimanche 13 juillet

09h45 Rassemblement et distribution des prix
(place du collège)

10h30 Départ pour la verrée du roi et reine des enfants

12h15 Banquet (accessible à tous)

14h00 Partie officielle (Résultat du concours de décoration)

16h00 Départ de la cantine pour remise du drapeau
devant le collège

18h15 Départ du cortège

Lundi 14 juillet

12h30 Repas sur inscription à la cantine
(Inscription par message ou appel au 079/781.21.63)

14h00 Après-midi musical (fin à 17h)

14h30 Collation des enfants à la cantine offerte par la commune

18h30 Rassemblement des chars, groupes et fanfares
à la grande salle

19h00 Départ du cortège

**Bal, restauration chaude et
carrousels du samedi au lundi**



BULLETIN

DES

AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:

Grefe municipale de Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

BULLETIN

DES

AVIS OFFICIELS

HUMOUR

Calembour sur l'odeur

Oh ! Votre voiture sent mauvais.
C'est parce que c'est une Dacia Sande-ro.

Calembour sur le bricolage

Un jour, Dieu demanda à Casto de ramer.
Depuis ce jour, Castorama.

Calembour sur les supermarchés

Un jour, j'ai fait une blague sur Carre-four, mais elle n'a pas supermarché.

Calembour sur les légumes

Avez-vous déjà entendu une salade chanter ?
Non, êtes-vous bête ? Les légumes ne chantent pas.
Pourtant, l'autre jour, j'ai entendu une carotte râpée.

Calembour sur les armoires

Connaissez-vous l'histoire de l'armoire ?
Elle n'est pas commode.

Calembour sur les papiers

Connaissez-vous l'histoire de la feuille de papier ?
C'est dommage puisqu'elle déchire.

Quelle mamie fait peur aux voleurs ?
Mamie Trailllette.

Pourquoi est-ce si difficile de conduire dans le Nord ?
Parce que les voitures n'arrêtent pas de caler. (Pas-de-Calais)

Pourquoi est-ce qu'on dit que les bretons sont tous frères et sœurs ?
Parce qu'ils n'ont Quimper.

Que faisaient les dinosaures quand ils n'arrivaient pas à se décider ?
Des tirageosaures.

Pourquoi est-ce qu'il faut mettre tous les crocos en prison ?
Parce que les crocos dealent.

Comment fait-on pour allumer un barbe-cue breton ?
On utilise des breizh.
Pourquoi dit-on que les poissons travaillent illégalement ?
Parce qu'ils n'ont pas de FISH de paie.

Qu'est-ce qu'un tennisman adore faire ?
Rendre des services.

Pourquoi est-ce que les vêtements sont



Samedi 14 juin 2025 dès 18h30

L'Auberge de Champvent vous propose une soirée spéciale

Gambas flambées à GOGO

Fr. 49.- par personne

Réservation au **024 420 12 63** - info@aubergedechampvent.ch



Stores
Vente - Réparation
Patrik Jaccard
Ruelle de la Tuilière 6
1321 ARNEX-SUR-ORBE

Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation

Pensez aux moustiquaires !

Avec Général Stores, les insectes restent dehors

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch

toujours fatigués quand ils sortent de la machine ?
Parce qu'ils sont lessivés.

Pourquoi est-ce que les livres ont-ils toujours chaud ?
Parce qu'ils ont une couverture.

Où est-ce que les super-héros vont-ils faire leurs courses ?
Au supermarché.

Que se passe-t-il quand 2 poissons s'énervent ?
Le thon monte.

Quel fruit est assez fort pour couper des arbres ?
Le citron.

Quel est le jambon que tout le monde déteste ?
Le sale ami.

Que fait un cendrier devant un ascenseur ?
Il veut des cendres.

Que dit une imprimante dans l'eau ?
J'ai papier.